

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Publication regrettable : Officiel. — IV L'abbé Arthur Vaillancourt. — V Paroles autorisées et opportunes. — VI Soeurs de la Providence : Cérémonies religieuses. — VII Apostolat de la prière.

AU PRONE

Le dimanche, 10 décembre

On annonce :

La neuvaine de Noël, samedi 16 (1) ;

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour les séminaristes.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 10 décembre

Office du IIe dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de l'Oct. de l'Immaculée-Conception et de S. Melchiade; préf. de la Ste Vierge. — Vêpres du dim.; mém. de S. Damase et de l'Oct. de l'Immaculée-Conception.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 17 décembre

On anticipe au 17 la solennité des titulaires d'églises paroissiales qui tombent dans la semaine.

Diocèse de Montréal. — Du 12 décembre, saint Constant; du 13, sainte Lucie; du 16, saint Eusèbe.

Diocèse d'Ottawa. — Du 21 décembre, saint Thomas (Lefebvre).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 23 décembre, sainte Victoire.

Diocèse de Sherbrooke.—Du 13 décembre, sainte Lucie (Disraeli).

Diocèse de Nicolet. — Du 16 décembre, saint Eusèbe (Stanford); du 21, saint Thomas; du 23, sainte Victoire.

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 décembre, saint Lazare.

Diocèse de Joliette. — Du 21 décembre, saint Thomas. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	5 décembre.	— Couvent des Soeurs de l'Immaculée-Conception.
Jeudi,	7 "	— Eglise du Gesù, rue Bleury.
Samedi,	9 "	— Lachine.
Lundi,	11 "	— Sainte-Hélène.

PUBLICATION REGRETTABLE

OFFICIEL

 N vient de publier à Montréal un album de caricatures, portant pour titre : LA BÊCHE.

Cette brochure, nous ne pouvons nous empêcher de le dire, est d'un caractère tout à fait regrettable.

Elle indique, de la part de ses auteurs, un grave oubli du respect profond que doivent tous les catholiques sans exception aux rites sacrés et aux ministres de notre sainte religion.

Sans doute, il est difficile toujours, et particulièrement aux heures d'agitation passionnée, de scruter les coeurs et de pénétrer le secret des intentions; mais, il faut le reconnaître, les plus injustes abus, même si l'on croit sincèrement à leur existence, ne sauraient légitimer des manquements si graves envers

la sainteté des cérémonies du culte et les attributs liturgiques des divines fonctions du prêtre et de l'évêque.

Se permettre de les travestir les unes et les autres, dans des illustrations grossièrement irrévérencieuses, et les offrir ainsi dénaturés en spectacle aux passions irréfléchies de la foule, n'est-ce pas courir le risque trop certain, risque sacrilège de sa nature, de porter atteinte aux choses les plus augustes et les plus saintes ? Comme il serait plus chrétien et plus noble de ne faire entendre que devant le tribunal des autorités compétentes ses plaintes ou ses revendications, et d'attendre en patiente et filiale docilité les réparations nécessaires

Certains catholiques pensent-ils vraiment que leurs chefs hiérarchiques sont incapables de rendre justice à qui justice est due ? ou bien veulent-ils donner l'impression aux faibles et aux ennemis que le droit dans l'Eglise du Christ est devenu un vain mot ? Ils seraient des aveugles et des sourds volontaires. Non ! le phare lumineux du Vatican ne s'est pas éteint. Non ! la voix libératrice de Rome n'est pas prête de se taire. L'Eglise a les promesses de son divin fondateur jusqu'à la consommation des siècles. Les âmes droites le savent et s'adressent à elle, au lieu de s'exposer à jeter le mépris sur ses institutions, ses sacrements et ses ministres.

Ces considérations et ces avertissements peuvent s'appliquer à d'autres revues et journaux de notre ville, et c'est notre ferme espoir que tous les publicistes catholiques voudront en tenir compte.

L'ABBE ARTHUR VAILLANCOURT



ES desseins de Dieu sont impénétrables. En présence de certains coups inopinés du malheur, il faut faire appel à toute sa foi pour ne pas s'abandonner aux désespérances du fatalisme. La mort si soudaine du curé de Sainte-Thérèse, M. l'abbé Joseph-Arthur Vaillancourt, tué accidentellement par un convoi de chemin de fer, à Sainte-Thérèse même, le vendredi, 24 novembre dernier, est l'un de ces coups du sort qui sont vraiment effrayants. Comment cela a-t-il pu se faire ? Tous ceux qui ont connu le curé de Sainte-Thérèse savent ses habitudes de prudence. Et il semble bien pourtant, au premier abord, qu'il a commis en cheminant sur la voie ferrée une grave imprudence. Mais n'affirmons rien, les jugements humains sont toujours faibles par quelque endroit.

Avant même de sortir du village de Sainte-Thérèse, le chemin de fer qui va vers Saint-Jérôme fait une courbe et il passe bientôt, à vingt-cinq pieds au-dessus du sol, à un endroit où le chemin de la côte-nord cotoie la petite rivière locale. Revenant de faire sa leçon de catéchisme à l'école des Frères, M. le curé, pour sa marche quotidienne, s'était malheureusement aventuré sur la voie ferrée. Le train, nous a-t-on dit, étant en retard, il comptait sans doute que la voie était libre, que le train était passé. La légère surdité, qu'il se refusait à croire peut-être aussi grave qu'elle était, mais dont il était cependant affligé, l'empêcha-t-elle d'entendre la venue du convoi ? Ou encore, une préoccupation intellectuelle — il avait l'habitude de préparer ses instructions dans ses marches, et il devait prêcher le dimanche suivant — l'absorba-t-elle, pendant qu'à

son ordinaire il récitait son chapelet en marchant (1) ? Nous ne le saurons jamais. Le mécanicien eut beau faire entendre le sifflet d'alarme, le pauvre curé ne put à temps percevoir les sons. Au moment, semble-t-il, où il se garait, l'avant de la locomotive le frappa, et il fut lancé dans le vide sur le remblai durci, puis son corps roula, broyé affreusement, dans le lit de la petite rivière. Il était mort quand on le ramassa. Le train stoppa. On hissa respectueusement à bord les restes du malheureux curé. Prévenu par téléphone, l'un de ses vicaires, M. l'abbé H. Papineau, arriva aussitôt à la gare. Il donna une absolution conditionnelle et administra aussi *ad cautelam* une onction sainte au pauvre cher curé. L'instant d'avant, le regretté M. Vaillancourt, parlant à sa classe de catéchisme, expliquait à ses enfants que dans un accident on doit ainsi absoudre et oindre même ceux qui sont apparemment morts, parce qu'on ne sait jamais l'instant précis où la mort réelle a lieu : coïncidence pour le moins singulière, où notre foi aime à voir sa préparation par intention virtuelle à la réception des rites suprêmes de l'Eglise. Le curé Vaillancourt craignait beaucoup la mort et les angoisses qui la précèdent souvent. Dieu a-t-il voulu les lui épargner ? Dans tous les cas, l'examen des blessures porte à croire que la mort a été instantanée.

Ce fut au séminaire, où il a toujours vécu et dont il était le vice-supérieur, et dans la paroisse, dont il était le digne et aimé curé depuis tantôt vingt ans, une profonde sensation de stupeur. Était-ce bien vrai que M. le curé était mort de cette façon terrifiante ? On venait de partout constater la triste réalité. Le malheur, hélas, n'était que trop certain. A 3 heu-

(1) On a retrouvé son chapelet avec ses lunettes sur la voie ferrée. Il fallait donc qu'il eut son chapelet à la main quand il fut frappé.

res, cette après-midi du vendredi, M. le curé devait présider le pieux exercice du chemin de la croix en faveur des défunts. M. le vicaire Papineau, qui le remplaça, nous disait l'émotion pieuse de la foule qui suivit les stations saintes. Et ce matin, lundi, jour des funérailles, l'aspect du village, avec ses drapeaux à mi-mat et ses crêpes à toutes les portes, disait éloquemment le deuil de tous.

* * *

M. le curé Vaillancourt était né à Sainte-Rose, le 18 août 1857. Sa famille, très attachée au sol, faisait de la pratique des devoirs chrétiens son plus beau titre de gloire. On y gardait les saines traditions qui ont fait de tout temps la force et le charme de la vie canadienne: le respect de Dieu et l'amour du travail. Laborieux, économes, hospitaliers, s'aimant bien les uns les autres, les Vaillancourt sont foncièrement canadiens. Les enfants poussent dru sous l'oeil de Dieu, les récoltes donnent abondamment sous l'effort des bras. Six garçons et six filles vinrent égayer le foyer de Toussaint Vaillancourt et de Caroline Roy. Deux fils devinrent prêtres: le curé de Sainte-Thérèse et son frère l'oblat décédé il y a quelques années. Quatre filles se firent religieuses chez les Soeurs de Sainte-Croix, dont l'une est aussi décédée. Les quatre autres fils et les deux autres filles se marièrent, et leurs postérités rappellent celle des anciens. Jadis, en les voyant réunis, on ne pouvait s'empêcher de penser aux familles des patriarches dont il est question au premier livre de Job.

Arthur étudia au séminaire de Sainte-Thérèse, où, devenu prêtre (24 août 1883), il devait vivre toute sa vie, comme professeur (1883-1888), puis comme directeur (1888-1992) et enfin comme curé de la paroisse, de 1892 jusqu'à sa mort.

Pieux, intelligent, affable, volontiers distrait et toujours

bon et dévoué, il a passé en faisant le bien comme tout naturellement. Plutôt timide, les honneurs et la considération des gens le mettaient un peu mal à l'aise. Il s'étonna des fêtes par lesquelles ses paroissiens célébrèrent ses noces d'argent sacerdotales, à son retour d'un voyage à Rome et en Terre-Sainte, il y a trois ans. Et si, du haut du ciel, où nous aimons à le voir, il a pu contempler ce matin le spectacle imposant de l'affluence à ses funérailles, il a dû en être très surpris. "Ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans sa vie, a dit spirituellement l'un de ses condisciples, c'est sa mort". Le mot est juste. Plus heureusement encore Mgr l'archevêque a dit, en prononçant son oraison funèbre: "C'est une belle carrière qui vient de finir; M. le curé Vaillancourt n'a peut-être fait aucune action d'éclat, mais il a chaque jour accompli son devoir, et cela vaut mieux".

Ses paroissiens l'aimaient autant qu'ils le respectaient. Il fut pour eux un curé très dévoué. Sous son administration on peut dire que la paroisse s'est transformée au point de vue du progrès. Des éléments nouveaux se sont ajoutés aux anciens. En tout cela il y a des dangers. Le bon curé veillait. Par le zèle de ses communautés et leur action sur l'enfance, par ses congrégations pieuses, et surtout par son cher Tiers-Ordre, il imprima à tout son monde un cachet singulier. Sous sa direction, on apprenait à être chrétiens et pieux avec intelligence et clarté. La grande oeuvre de sa vie, ce qui en restera surtout, c'est son action sacerdotale sur sa paroisse, il en a fait une paroisse modèle.

Ses lumières, au conseil du séminaire, étaient précieuses. Il semble que là, comme dans la direction effective de sa paroisse, il perdit toutes les indécisions de langage et d'attitude qu'on était accoutumé à voir en lui: *peut-être... probablement que... il se pourrait que...* En ses dernières années, passé très vite

et encore jeune au rang des anciens, devenu vice-supérieur, il exerçait sur ses jeunes confrères une influence bienfaisante. On allait volontiers vers lui et on s'en trouvait bien.

Ses anciens élèves de même ne lui gardaient pas rancune de ses justes sévérités. Quatre ans il fut le professeur (en éléments, en syntaxe, en méthode et en versification) de la classe qui termina ses études en 1888. L'avant dernier été, il les rencontra en *conventum* à Saint-Eustache. Ce qu'il s'évoqua alors de joyeux souvenirs ! A ses funérailles, plusieurs de ces élèves, laïques et prêtres, vinrent lui rendre les derniers devoirs : MM. les abbés Lucien Gagnon, Alphonse Préfontaine, Augustin (Jean) Carrière, François Labonté, et MM. le notaire Wilfrid Proulx, le docteur Elphège Dagenais, et les avocats Omer Goyette et Adélard Ouimet...

• • •

Les funérailles ! Nous tenons à en dire quelque chose. Jamais peut-être la belle église de Sainte-Thérèse ne fut plus remplie de paroissiens et d'anciens élèves. Il était là, le cher curé, ou plutôt son pauvre corps tout broyé, dedans son cercueil, sur le catafalque, ses épaules revêtues de la chasuble et sa tête émergeant sur un coussin ! Et, très naturellement, le souvenir nous revenait à plusieurs de cette journée de la réunion térésiennne du 20 juin dernier, où, dans cette même église, le curé Vaillancourt, dans un discours si clair, si ému et si sincère, parla des relations qui ont depuis M. Ducharme toujours existé entre la paroisse et le séminaire, entre les écoliers et les paroissiens. On croyait entendre sa voix un peu traînante et d'accent nasal répéter avec cette ténacité qui lui était coutumière : "*Ils se rappellent mes paroissiens... Ils se souviennent mes paroissiens... Ils savent mes paroissiens...*" Eh ! Bien oui, et davantage encore, au lendemain de cette

mort, *ils savent*, les paroissiens de Sainte-Thérèse, *ils se souviennent, ils se rappellent* ce qu'ils doivent au vieux séminaire qui leur a donné des curés — après le curé fondateur, M. Ducharme—comme M. Duquette, M. Dagenais, M. Charlebois et M. Vaillancourt !

M. le supérieur Jasmin officia au service funèbre, assisté de M. l'abbé Lesage, ancien directeur, et de M. l'abbé Desjardins, secrétaire de l'Université Laval. Mgr l'archevêque présidait au trône, en mitre blanche, ayant à ses côtés M. le chanoine Cousineau, M. le curé Aubin de Sainte-Rose et M. l'abbé Papineau, supérieur de Saint-Jean. Le choeur des élèves à l'orgue, sous la direction du maître Théodulle Arbour, et aidé de quelques anciens, comme le notaire Proulx et le docteur Verschelden, chanta une fort belle messe harmonisée. Plus de deux cent cinquante prêtres, beaucoup d'anciens élèves laïques, la paroisse de Sainte-Thérèse au complet et un grand nombre de Sainte-Rose, dont au premier rang la nombreuse famille Vaillancourt, remplissaient les nefs et les galeries. Les trois cent cinquante élèves actuels du séminaire, au choeur ou à l'orgue, les enfants des couvents, puis ceux des écoles, partout répandus dans les petits jubés ou dans le pourtour du choeur, achevaient de remplir l'église, qui n'a jamais été aussi pleine ni aussi grave sous ses solennelles tentures de deuil. Sur toute cette assemblée planait je ne sais quelle tristesse émue. On sentait passer encore le souffle du malheur et de la mort.

Au moment de l'absoute, Mgr l'archevêque parla. “ Que votre volonté soit faite, ô mon Père, dit-il, et non la mienne!— Nous venons de faire une perte qui paraît irréparable. Vous pleurez un père, et moi je pleure l'un de mes prêtres les plus méritants et les plus zélés. Et pourtant nous avons tant besoin de prêtres”. Monseigneur raconte avec émotion les circonstances de cette mort tragique que nous avons dites. M. le curé fai-

sait ce jour-là sa journée apostolique. Il avait célébré, entendu des confessions, il venait de catéchiser ses enfants, la portion du troupeau qu'il affectionnait, et qu'il savait si bien instruire — dont, précise Monseigneur, " il semblait vouloir faire des théologiens de 10 ans " — il avait parlé de l'extrême-onction, des cas d'accident... Il s'en va faire sa marche accoutumée, en récitant son chapelet... Il est à ses derniers *ave maria*. La mort arrive, il ne la voit pas, il ne l'entend pas... Il est frappé, broyé... Quelle douleur partout !

Puis Mgr l'archevêque raconta la vie de M. Vaillancourt, les mérites chrétiens de sa famille, sa fidélité à suivre l'appel de Dieu, l'appel à la prêtrise d'abord, puis l'appel à cette vie spéciale du prêtre-éducateur, si méritante pour la patrie et pour Dieu. Il parla de la solidité de sa science, de son goût des classiques, de la constance de son dévouement, de ses succès dans l'enseignement et surtout plus tard dans la direction de sa paroisse. Comme curé, dit Monseigneur, M. Vaillancourt fut irréprochable, selon le mot de l'apôtre, *irreprehensibilis*... Pasteur, il connaissait ses brebis, et elles le connaissaient... Il sortait peu de Sainte-Thérèse. Il fit un voyage aux Lieux Saints, il en rapporta les meilleurs souvenirs et les plus précieuses bénédictions pour son séminaire et pour ses paroissiens. Très assidu à tous ses devoirs de curé, continue Monseigneur, on le savait toujours au poste, toujours préparé... Vendredi, ses annonces du dimanche suivant étaient déjà rédigées... Ce sont ses notes, écrites de sa main, qu'on a lues en chaire. Sa mort inopinée l'a trouvé prêt à tous les points de vue : son testament était fait et tous ses comptes en règle jusqu'à date. Il était bon, il ne voulait jamais faire de la peine. Il prêchait d'exemple. Il prêchait de parole aussi ! Et Monseigneur souligne qu'il a toujours magnifiquement instruit son peuple. Il

veut le louer en terminant de son zèle pour l'école. Et dans un mouvement plein d'élan, Sa Grandeur trace un superbe portrait du curé dévoué, visitant ses écoles avec amour et régularité. Quel bien il fit là ! Ceux des auditeurs qui ont 25 ou 30 ans et qui ont connu son action féconde pourraient seuls le dire. Belle carrière ! s'écrie Monseigneur. Et il la présente comme un exemple à la jeunesse qui l'écoute, en des termes vibrants : " Les vaillants s'en vont ! Il en faut d'autres pour les remplacer à la vigne du Seigneur. Jeunes gens, y en aura-t-il parmi vous qui voudront suivre les traces de celui que nous pleurons aujourd'hui ? Je l'espère de la grâce de Dieu. Eh ! bien, à ceux-là je ne saurais rien souhaiter de meilleur que de savoir imiter le regretté curé de Sainte-Thérèse !".

Il nous fait peine d'abrégier ce beau discours, si naturel et si simple. Jamais prêtre ne mérita mieux d'être loué ainsi par son évêque. Monseigneur, comme toujours, avait la note juste.

* * *

Quelques instants plus tard, dans la crypte des prêtres, sous l'autel, dans l'église, on déposait les restes mortels de M. Vaillancourt près de ceux des Brunet, des Rouleau et des Charlebois. Avec eux tous qu'il repose en paix !

PAROLES AUTORISÉES ET OPPORTUNES

Nos lecteurs aimeront à lire l'article suivant paru dans l'**Action Sociale** de Québec, le lundi 27 novembre.

Les catholiques du Canada ont été heureux de lire les déclarations si autorisées et si claires que S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, a faites aux journaux, il y a quelques jours, au sujet du décret *Ne Temere*. Tous les Canadiens sin-

cères et droïts, catholiques ou non catholiques, ont eu ainsi l'occasion de saisir, une bonne fois pour toutes, la portée véritable de ce décret, si injustement discuté en certains milieux.

Les paroles lumineuses de Mgr l'archevêque de Montréal étaient d'autant plus opportunes, que l'agitation injustifiée et dangereuse, créée depuis un an autour du décret *Ne Temere*, vient d'atteindre le Parlement d'Ottawa sous forme d'une motion, demandant l'établissement d'une loi uniforme sur le mariage pour le Canada tout entier.

Il est vraiment incroyable qu'une législation si sage et si nécessaire de l'Eglise, faite uniquement pour les catholiques et qui n'atteint les protestants qu'indirectement et dans des cas exceptionnels qu'ils peuvent très bien éviter, ait pu soulever à ce point l'opinion chez nos frères séparés. Comme le fait remarquer S. G. Mgr Bruchési, cet acte de législation catholique, au moins quant à la substance de la chose prescrite, remonte au Concile de Trente; il est en vigueur dans la province de Québec depuis les premiers temps de la colonie, et les fidèles de cette province ont de tout temps été obligés de se marier devant leur curé.

Quels sont donc le motif et le but de la campagne déplorable qu'on mène depuis quelque temps contre ce décret civilisateur de l'Eglise catholique? Voudrait-on mettre un frein à l'action moralisatrice d'une législation qui vient si heureusement à la rescousse du droit paternel, en empêchant les mariages clandestins, qui sont l'oeuvre de la passion en même temps qu'un redoutable fléau pour la société? Les adversaires du décret *Ne Temere* sont-ils prêts à rester, devant le monde civilisé, dans l'attitude odieuse et ridicule de gens qui reconnaissent à un Parlement, en majorité protestant, le droit de s'immiscer dans l'administration d'un sacrement de l'Eglise catholique?

Nous avons confiance qu'on trouvera à la Chambre, le jour où la motion Lancaster sera mise au vote, assez d'esprit de justice et assez de respect à l'égard des traités qui nous garantissent nos libertés religieuses, pour que cette tentative d'empiètement du civil sur le spirituel soit repoussée par une majorité, soucieuse de donner aux deux millions et demi de catholiques de notre pays l'assurance que le règne de la liberté religieuse n'est pas fini dans les possessions de la Couronne d'Angleterre, et que le Parlement du Canada n'a nullement l'intention d'ignorer la clause de l'Acte de Québec de 1774, où il est dit formellement que " *les sujets de Sa Majesté professant la religion de l'Eglise de Rome... peuvent jouir du libre exercice de la religion de l'Eglise de Rome* ".

Nous persistons, en outre, à croire qu'un bon nombre de nos frères séparés, du moins ceux qui ont pris la peine de le lire, pensent du décret *Ne Temere* ce qu'en disait le Rév. A. H. Drumm, pasteur de l'église presbytérienne de Peterboro, Ont., dans le *Daily Ontario* du 3 avril dernier :

" *Les ministres et les journalistes protestants serviraient mieux la cause de l'humanité, s'ils cessaient de crier contre l'Eglise de Rome et s'ils se mettaient eux-mêmes à combattre un mal qui est un vrai fléau. L'Eglise Catholique Romaine regarde le mariage comme un sacrement chrétien... Un sacrement ne peut être administré dans l'Eglise catholique que par une personne désignée pour remplir cet office, c'est-à-dire : un prêtre, ou un ecclésiastique hiérarchiquement supérieur au prêtre. Tout membre loyal de l'Eglise catholique Romaine accepte cet enseignement touchant le mariage... Nous croyons à la liberté religieuse de la conscience. Nous devons donc l'accorder à nos amis, les Catholiques Romains... Les ministres protestants savent quel est l'enseignement de Rome sur ce point, et ils devraient prendre toutes les précautions nécessaires avant de présider une cérémonie de mariage. "*

SŒURS DE LA PROVIDENCE

Cérémonies religieuses



LE 18 novembre avait lieu à la maison-mère de la Providence une cérémonie de vêtue présidée par le Rév. Père A. Melançon, S. J., prédicateur de la retraite.

Douze postulantes ont revêtu le saint habit : Mlles Marie-Anne Ricard, de Manchester, N. H. ; Marie-Rose Hénault, de Saint-Herménégilde; Edmée Melançon, de Haute-Aboushagan, N.-B. ; Marie-Aurore Paquin, de Lowell, Mass. ; Marie-Lumina Daouts, de Saint-Paul, Montréal; Marie-Alice Savard, Marie-Hélène Beaulieu, Marie-Omérine Dumas et Marie-Yvonne Gagnon, de Fraserville; Marie-Anne Morrissette, de Saint-Georges-de-Windsor; Rose de Lima Angers, de Beloeil; Marie-Anne Landreville, de Schenectady, N. Y.

Le lendemain, 19, en la fête de sainte Elisabeth, l'une des patronnes de l'institut, M. le chanoine W.-C. Martin, de l'archevêché de Montréal, recevait les *voeux annuels* des Soeurs dont les noms suivent :

Mlles Marie-Dorimène Rondeau, dite Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, de Woonsocket, R. I. ; Rosa-Aurore Massicotte, dite Soeur Ange-Spinola, de Saint-Tite; Marie-Parmélia

Poirier, dite Soeur Marie-Julienne, de l'Assomption; Marie-Rose Lacasse, dite Soeur Jean d'Égypte; Marie Demers, dite Soeur Emmélie Tavernier, de Manchester, N. H.; Exilia Quesnel, dite Soeur Antoine de Milan, de Saint-Albert, Ont.; Marie-Anna Quenneville, dite Soeur Elisabeth de France, de Caselman, Ont.; Marie-Donalda Vincent, dite Soeur Gatien, de Saint-Vincent-Ferrier d'Adamsville; Georgiana Limoges, dite Soeur Anne-Antoinette, de Winooski, Vt.; Théodora Marchand, dite Soeur Marie-Damase; Marie-Alice Lemay, dite Soeur Marie-Urbana; Marie-Laesianne Perron, dite Soeur Marie-Âlgise; Marie-Louise Massicotte, dite Soeur Jeanne-Cécile, de Lowell, Mass.; Marie-Blanche Hétu, dite Soeur Albert le Grand, de Saint-Sulpice; Marie-Virginie Simard, dite Soeur Apolline, de La-Petite-Rivière-Saint-François, Charlevoix; Marie-Anselme Nicole, dite Soeur Rufinien, de Saint-Paul-de-Buton; Marie-Eliza Perrault, dite Soeur Jean de Sébaste, du Saint-Enfant-Jésus, Montréal; Marie-Louise Paquin, dite Soeur Hermolaus, de Sainte-Ursule, *professes vocales*; Soeur Marie-Emélie Lafeuille, *professe coadjutrice*.

L'officiant a prononcé l'allocution de circonstance, et M. l'abbé V. Pauzé, directeur du Collège de l'Assomption, a célébré le saint sacrifice.

Le 21, fête de la Présentation de Marie, sous la présidence de M. l'abbé J.-G. Forbes, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, treize Soeurs émettaient leurs *voeux perpétuels* :

Soeur Sévérine, née Alexandrine Brosseau ; Soeur Marcionille, née Rose de Lima Coutu ; Soeur Agnès de Sienne, née Maria Robillard ; Soeur Rose-Anne, née Corinne Larivée ; Soeur Cyprienne, née Virginie Ouimet ; Soeur Lucienne, née Alma Desrosiers ; Soeur Crescentienne, née Marguerite Bélanger ; Soeur Fabiola, née Thérèse David ; Soeur Eugénie de Cordoue, née Rose-Alma Saint-Onge ; Soeur Jeanne d'Aza, née Agnès McCaffrey ; Soeur Théonille, née Marie-Anne Loranger ; Soeur Maxima, née Evéline Poirier ; Soeur Rodriguez, née Yvonne Lachapelle.

Plusieurs prêtres ainsi qu'un grand nombre de parents et amis assistaient à ces imposantes cérémonies.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de décembre 1911
approuvée et bénie par Pie X

LA LUTTE CONTRE LA MAUVAISE PRESSE

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin coeur de **Jésus**, je vous offre par le Coeur immaculé de **Marie**, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre en particulier, pour que les catholiques comprennent leur devoir envers les journaux et aient le courage de l'accomplir.

Résolution apostolique : Dénoncer la mauvaise presse et lui faire une guerre sans trêve, surveiller les journaux indifférents ; encourager et propager la presse franchement catholique.